

224C0198
FR0012127173-FS0099

6 février 2024

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

OSE IMMUNOTHERAPEUTICS

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 5 février 2024, M. Emile Loria a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en baisse, le 13 septembre 2023, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société anonyme MS Medical Synergy qu'il contrôle, les seuils de 15% du capital et 10% des droits de vote de la société OSE IMMUNOTHERAPEUTICS et détenir directement et indirectement, à cette date, 2 648 749 actions OSE IMMUNOTHERAPEUTICS représentant autant de droits de vote, soit 12,24% du capital et 9,72% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Emile Loria	1 860 049	8,59	1 860 049	6,82
MS Medical Synergy	788 700	3,64	788 700	2,89
Total Emile Loria	2 648 749	12,24	2 648 749	9,72

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation du nombre total d'actions et de droits de vote de la société OSE IMMUNOTHERAPEUTICS suite à l'exercice de BSA par la société Vester Finance².

À cette occasion, M. Emile Loria a déclaré avoir franchi individuellement en baisse le seuil de 10% du capital et des droits de vote de la société OSE IMMUNOTHERAPEUTICS.

M. Emile Loria a précisé détenir, au 5 février 2024, directement et indirectement par l'intermédiaire de la société anonyme MS Medical Synergy qu'il contrôle, 2 648 749 actions OSE IMMUNOTHERAPEUTICS représentant autant de droits de vote, soit 12,23% du capital et 9,66% des droits de vote de cette société³, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
M. Emile Loria	1 860 049	8,59	1 860 049	6,78
MS Medical Synergy	788 700	3,65	788 700	2,88
Total Emile Loria	2 648 749	12,23	2 648 749	9,66

¹ Sur la base d'un capital composé, à cette date, de 21 641 101 actions représentant 27 260 106 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

² Cf. notamment communiqués de la société OSE IMMUNOTHERAPEUTICS du 27 septembre 2023.

³ Sur la base d'un capital composé de 21 651 101 actions représentant 27 423 114 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.